

COMMUNE DE SAINT-MAIXANT
PROCES-VERBAL VALANT COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 1^{er} octobre, le Conseil Municipal de Saint-Maixant s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. GAZZIERO Lucien, Maire.

Date de convocation

24 septembre 2019.

Présents (13)

M. GAZZIERO Lucien, Maire.

Mmes BANOS Catherine, LAGARDE Anita ; Mrs BERNADET Alain, PONCHATEAU Charles, Adjoint.

Mmes CHARDONNET Fabienne, GAURY Angélique, SERVAND Roseline, ZAÏRI-AMARAL Virginie ; Mrs DULUC Gérard, MEUNIE Jean-Christophe, MONIER Pascal, VIGNES Jean-Louis, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (01)

M. BALANS Christian à M. BERNADET Alain.

Excusée (01)

Mme LE LAGADEC Magali

Absents (04)

Mmes BELLOC Laure, FABEIRO Nathalie ; Mrs ARDURAT Bruno, DUSSOULIER Alain.

Secrétaire de séance élu

M. DULUC Gérard.

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Mme LAGARDE indique que lors de son intervention, elle a évoqué le mal être du personnel dans ses relations avec la cuisine. Or, cela n'a pas été retranscrit. M. le Maire et M. BERNADET indiquent que les questions portant sur le personnel communal ne doivent pas porter atteinte à un agent en particulier. D'où la suppression de la phrase en question. Le compte rendu est adopté par 13 voix pour et une voix contre (Mme LAGARDE).

2. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DIA 33438 19 A0018 - VENTE DULARY / FLORIAN et BONNET

- **Bien** : Maison de 79,31 m² sur un terrain de 710 m².
- **Adresse** : 9, Le Domaine d'Addie 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : Section AA N°104).
- **Propriétaires** : M. et Mme DULARY Thibault.
- **Prix** : 194 000,00 €.

DIA 33438 19 A0019- VENTE JUGEAN / SOCIÉTÉ ELMA

- **Bien** : Terrain de 6 348 m².
- **Adresse** : Lieu-dit Baudet 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : Section AK N°105).
- **Propriétaire** : M. JUGEAN André Raymond.
- **Prix** : 96 000,00 €.

DIA 33438 19 A0020 - VENTE CONSORTS LACOMBE-CHEVRES / LIMA et VERGEZ

- **Bien** : Maison (surface non précisée) sur un terrain de 990 m².
- **Adresse** : 4, rue de Cariot 33490 SAINT-MAIXANT (cadastre : Section AA N°74 (partie), 75 (partie), 138 et 140).
- **Propriétaires** : Mme LACOMBE (épouse SAUQUET) Claire ; Mrs LACOMBE Armand Hubert, LACOMBE Sylvain, LACOMBE Laurent ; M. CHEVRES Samy.
- **Prix** : 156 000,00 €.

3. HEURES COMPLEMENTAIRES DU PERSONNEL – SEPTEMBRE 2019

M. le Maire informe le Conseil que le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois de septembre 2019 :

- Mme Céline Le DANVIC : 25H30 ;
- Mme Isabelle DUPA : 17H15.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise M. le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

4. VENTE ANCIENNE EPAREUSE

Suite à l'achat d'une nouvelle épaveuse (délibération n°2019-058 du 1^{er} juillet 2019), M. le Maire propose de vendre l'ancienne épaveuse du service technique (inventaire n° 103). La commune de Saint-Pierre d'Aurillac serait intéressée pour acquérir celle-ci au prix de 5 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de vendre l'ancienne épaveuse du service technique (inventaire n° 103) à la commune de Saint-Pierre d'Aurillac au prix de 5 000,00 € ;
- Donne à M. le Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

5. BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°4

Vu le Budget Primitif 2019 de la Commune ;

M. le Maire propose au Conseil d'autoriser la décision modificative n°4 suivante :

Section d'Investissement		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Recettes Compte 024 - Produits des cessions		6 000,00 €
Dépenses Compte 21534/21 107 - Réseau d'électrification		6 000,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise la décision modificative n° 4.

6. PRESENTATION DU PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS)

Mme LAGARDE :

Le PMS a été présenté le 12 septembre dernier au personnel du restaurant scolaire en présence des membres de la commission cantine. Les objectifs du PMS sont :

- Rappeler les missions générales des agents (en priorité au service de l'enfant) ;
- Rappeler le respect des consignes déjà établies (le PMS consigne tous les protocoles existants).

Chaque agent aura une semaine pour lire le document et le signer.

Le Conseil remercie Mme LAGARDE pour le travail effectué.

7. TRAVAUX

M. BERNADET :

7-1. Aménagement de la traversée du bourg sur la RD n°10

Les travaux ont commencé le 16 septembre dernier. Les réunions de chantier ont lieu tous les vendredis.

Dans le cadre de la réalisation des bordures, il a fallu supprimer temporairement une des entrées donnant au restaurant et à la boulangerie ; il n'y a donc plus qu'une seule entrée pour accéder à ces deux commerces. Cela porte préjudice à leur activité car l'accès n'est pas assez large pour permettre à deux voitures de se croiser. Le conducteur de travaux a été contacté pour qu'une solution soit trouvée très rapidement.

Il sera également demandé au conducteur de travaux si les feux tricolores sont bien réglés, car plusieurs automobilistes se sont plaints du peu de temps laissé pour le passage des voitures.

Il avait été indiqué qu'un feu asservi à la vitesse pourrait être installé sur la RD n° 10 au niveau du croisement de la rue de Cariot. Or, la commune a été informée par hasard que le département refuse les feux asservis à la vitesse dans toute la Gironde (le courrier n'est jamais arrivé en mairie mais nous a été transmis par notre maître d'œuvre...). Il y aura donc un feu classique installé à cet endroit.

Le département indique également qu'il est défavorable à l'implantation de certains arbres en agglomération pour des raisons de visibilité.

7-2. Installation d'une aire d'accès pour les Points d'Apport Volontaire (PAV) rue du port.

La dalle a été réalisée à côté des terrains de pétanque. Il reste à installer les palissades. Trois containers seront installés en plus du Point Relais pour les vêtements.

7-3. Lotissement Hameau du Grand Chemin

Toutes les maisons (14) sont construites. La voirie et l'éclairage public seront réalisés en novembre 2019.

8. RAPPORT DES COMMISSIONS, SYNDICATS ET COMMUNAUTE DE COMMUNES

8-1. SDEEG

M. BERNADET :

M. DIEU est venu présenter aux élus la Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI). Cette compétence a été transférée par la commune au SDEEG fin 2018, même si le SDIS continue d'assurer gratuitement les contrôles des Points d'Eau Incendie (PEI). Pour les prochaines années, la position du SDIS est encore inconnue.

Le SDEEG a mis en place un logiciel permettant de recenser et de suivre tous les PEI du territoire communal. Ce logiciel fonctionne comme celui pour la gestion de l'éclairage public et sera en service début 2020.

Mme LAGARDE indique que la réserve d'incendie installée dans son lotissement attire les moustiques, ce qui pose de gros problèmes l'été. M. BERNADET indique que ce point a été soulevé avec M. DIEU. Il y a actuellement deux réserves d'eau sur la commune et la seule solution serait de les enterrer. Mais le coût d'une telle opération s'élève à environ 12 000,00 € par réserve.

8-2. SISS

Mme BANOS et M. BERNADET :

Le comité syndical s'est réuni le 17 septembre dernier. Les principaux points à retenir sont les suivants :

- La rentrée a été difficile avec le nouveau règlement régional des transports, notamment l'obligation de s'inscrire via le site du Conseil Régional. Ainsi, toutes les cartes n'ont pas encore été éditées et distribuées ;
- Trois bus ont été vendus ;
- La région verse une subvention annuelle de 3 000,00 € aux collectivités qui mettent à disposition un accompagnateur dans le bus ;
- Un bus supplémentaire a été mis en service pour les arrêts « Mairie » et « Lalanne » à Saint-Maixant compte tenu du nombre d'enfants utilisant les transports scolaires pour se rendre au lycée et au collège.

8-3. SICTOM

M. BERNADET :

Le comité syndical s'est réuni le 25 septembre dernier. Les principaux points à retenir sont les suivants :

- Dans le cadre de la création de la Société Publique Locale (SPL) *TriGironde* (voir conseil municipal du 5 mars 2019), un directeur général va être recruté ;
- La mise en place d'une consigne pour les bouteilles en verre au niveau national entrainerait une baisse de recette pour le SICTOM car il revend les bouteilles en plastique provenant des PAV (si la consigne pour les bouteilles en verre voit le jour, les bouteilles plastiques vont disparaître progressivement).
- Le comité syndical s'est prononcé contre les fermetures des trésoreries de Langon et Bazas ;
- Le SICTOM a alerté les élus sur la position de la société Véolia, chargée du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés de Bordeaux Métropole à compter de février 2020 et jusqu'à fin 2027. Le tarif proposé par Véolia (51 € par tonne contre 80 € précédemment) devra être compensé d'une manière ou d'une autre. Et le SICTOM s'inquiète notamment de l'augmentation des prix pour faire incinérer ses déchets au centre de Bègles. Une réunion avec la préfecture va être demandée.

La convention concernant l'utilisation du broyeur a été signée entre le SICTOM et la commune. Le broyeur sera mis à disposition au moins deux fois par an lors des opérations *Proxi Déchets Verts*.

8-4. CdC Sud Gironde

M. DULUC :

PLUi : Lors de la dernière réunion, les élus de la CdC ont été informés que l'Etat demande que la surface des espaces ouverts à la construction soit encore réduite. Toutes les communes vont donc devoir retravailler leurs cartes de zonage.

8-5. Groupement de gendarmerie

M. PONCHATEAU :

Une réunion d'information concernant la mise en place de la police de sécurité au quotidien a eu lieu à Toulence le 11 septembre dernier. Les principaux points à retenir sont les suivants :

- Les contacts avec les élus ont augmenté ;
- Les patrouilles ont augmenté en ciblant les territoires prioritaires ;
- Les opérations de sécurité routière et de tranquillité le jour et la nuit ont été renforcées ;
- Les gendarmes souhaitent faire plus de travail sur le terrain. Cela passe par un retour à la confiance, avec notamment une amélioration de l'accueil de la population à la brigade ;
- La gendarmerie fournira des informations sur l'installation de la vidéo surveillance (installation et financement) aux communes qui le souhaitent ;
- Des intervenants sociaux de la gendarmerie seront affectés à la brigade pour renforcer l'action sociale et éviter les violences familiales et la petite délinquance dans les quartiers.

8-6. Commission cantine :

Mme LAGARDE indique que la relation entre les deux cuisiniers n'est plus tenable. M. le Maire informe le conseil qu'une décision va être prise très rapidement afin de mettre fin à cette situation.

Mme LAGARDE demande qu'une analyse du bruit soit effectuée afin de connaître l'efficacité des nuages antibruit. M. BERNADET répond que cela sera fait dans le courant du mois d'octobre. Des bulgomes pourraient également être installés sur les tables afin de réduire le bruit des assiettes et des couverts.

Mme ZAÏRI-AMARAL et M. DULUC vont rencontrer des élus de la commune de Toulence afin de connaître les modalités de mise en place de la cantine à 1 €.

9. DIVERS

9-1. Panneau d'information électronique

M. BERNADET présente le devis de la société SIGNAUX GIROD pour l'installation d'un panneau d'information électronique. Le coût s'élève à 15 502,37 € HT, soit 18 602,84 € TTC.

Le département ne subventionne pas ce type d'équipement, mais la mairie va chercher d'autres sources de financement.

10. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

11. REMERCIEMENTS

La famille MARY/LASTERE remercie la commune pour son soutien suite à l'incendie de leur maison.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 23H00.

Tableau des signatures – Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2019

<p>M. GAZZIERO Lucien, Maire.</p>	<p>M. DUSSOULIER Alain, CM. <i>Absent.</i></p>
<p>M. BALANS Christian, 1^{er} Adjoint. <i>Pouvoir à M. BERNADET Alain.</i></p>	<p>Mme LE LAGADEC Magali, CM. <i>Absente excusée.</i></p>
<p>M. BERNADET Alain, 2^e Adjoint. <i>Pouvoir de M. BALANS Christian.</i></p>	<p>Mme GAURY Angélique, CM.</p>
<p>M. PONCHATEAU Charles, 3^e Adjoint.</p>	<p>Mme FABEIRO Nathalie, CM. <i>Absente.</i></p>
<p>Mme LAGARDE Anita, 4^e Adjointe.</p>	<p>Mme BELLOC Laure, CM. <i>Absente.</i></p>
<p>Mme BANOS Catherine, 5^e Adjointe.</p>	<p>M. VIGNES Jean-Louis, CM.</p>
<p>Mme SERVAND Roseline, CM.</p>	<p>M. ARDURAT Bruno, CM. <i>Absent.</i></p>
<p>M. DULUC Gérard, CM.</p>	<p>Mme ZAÏRI-AMARAL Virginie, CM.</p>
<p>M. MONIER Pascal, CM.</p>	<p>M. MEUNIÉ Jean-Christophe, CM.</p>
<p>Mme CHARDONNET Fabienne, CM.</p>	